

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE)**

**Siège social :** Angle Rue Winnipeg et Annecy, les Berges du Lac-Tunis.

La COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASSURANCE) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : M. Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ACTIFS (En Dinars Tunisien)						
DESIGNATION	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net	Montant Brut	Amort. & Prov.	Monant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>						
AC11 Investissements de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	933 349	298 160	635 188	560 091	120 085	440 005
AC13 Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
AC14 Acomptes versés	0	0	0	0	0	0
	<b>933 349</b>	<b>298 160</b>	<b>635 188</b>	<b>560 091</b>	<b>120 085</b>	<b>440 005</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 225 730</b>	<b>1 066 593</b>	<b>159 137</b>	<b>1 164 734</b>	<b>967 933</b>	<b>196 801</b>
AC21 Installations techniques & machines	0	0	0	0	0	0
AC22 Autres installations, outil et mobilier	1 225 730	1 066 593	159 137	1 164 734	967 933	196 801
AC23 Acomptes versés et Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
	<b>1 225 730</b>	<b>1 066 593</b>	<b>159 137</b>	<b>1 164 734</b>	<b>967 933</b>	<b>196 801</b>
<b>AC3 Placements</b>						
AC31 Terrains et constructions	<b>14 675 357</b>	<b>1 382 461</b>	<b>13 292 896</b>	<b>4 668 854</b>	<b>1 139 574</b>	<b>3 529 280</b>
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 675 357	1 382 461	13 292 896	4 668 854	1 139 574	3 529 280
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	0	0	0	0	0	0
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	0	0	0	0	0	0
AC33 Autres placements financiers	<b>615 391 066</b>	<b>6 587 239</b>	<b>608 803 827</b>	<b>539 909 968</b>	<b>6 679 766</b>	<b>533 230 202</b>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	48 922 821	6 587 239	42 335 583	26 005 425	6 679 766	19 325 659
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	490 986 536	0	490 986 536	452 396 792	0	452 396 792
AC333 Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
AC334 Autres prêts	75 481 708	0	75 481 708	61 507 751	0	61 507 751
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0
AC336 Autres	0	0	0	0	0	0
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
	<b>630 066 422</b>	<b>7 969 699</b>	<b>622 096 723</b>	<b>544 578 822</b>	<b>7 819 340</b>	<b>536 759 482</b>
<b>AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>						
AC510 Provision pour primes non acquises et primes à annuler	0	0	0	0	0	0
AC520 Provision d'assurance vie	94 107	0	94 107	100 635	0	100 635
AC530 Provision pour sinistres ( Vie )	412 595	0	412 595	268 678	0	268 678
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes ( Vie )	0	0	0	0	0	0
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage	0	0	0	0	0	0
AC560 Autres Provision.techniques ( Vie )	0	0	0	0	0	0
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0	0	0	0	0
	<b>506 702</b>	<b>0</b>	<b>506 702</b>	<b>369 313</b>	<b>0</b>	<b>369 313</b>
<b>AC6 Créances</b>						
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	<b>17 117 595</b>	<b>0</b>	<b>17 117 595</b>	<b>15 640 283</b>	<b>0</b>	<b>15 640 283</b>
AC611 Primes acquises et non émises	17 117 595	0	17 117 595	15 640 283	0	15 640 283
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	0	0	0	0	0	0
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0	0	0
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	<b>664 118</b>	<b>0</b>	<b>664 118</b>	<b>414 645</b>	<b>0</b>	<b>414 645</b>
AC63 Autres créances	<b>4 843 658</b>	<b>0</b>	<b>4 843 658</b>	<b>4 771 595</b>	<b>0</b>	<b>4 771 595</b>
AC631 Personnel	383 706	0	383 706	242 280	0	242 280
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 001 160	0	4 001 160	3 932 005	0	3 932 005
AC633 Débiteurs divers	458 791	0	458 791	597 309	0	597 309
AC64 Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0	0	0
	<b>22 625 370</b>	<b>0</b>	<b>22 625 370</b>	<b>20 826 523</b>	<b>0</b>	<b>20 826 523</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actif</b>						
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	<b>39 540 341</b>	<b>0</b>	<b>39 540 341</b>	<b>18 919 906</b>	<b>0</b>	<b>18 919 906</b>
AC72 Charges reportées	0	0	0	0	0	0
AC721 Frais d'Acquisition reportés	0	0	0	0	0	0
AC722 Autres charges à répartir	0	0	0	0	0	0
AC73 Comptes de régularisation Actif	<b>28 830 478</b>	<b>0</b>	<b>28 830 478</b>	<b>24 173 998</b>	<b>0</b>	<b>24 173 998</b>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échues	28 664 196	0	28 664 196	24 093 002	0	24 093 002
AC732 Estimation de réassurance-acceptation	0	0	0	0	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	166 283	0	166 283	80 996	0	80 996
AC74 Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
AC75 Autres	0	0	0	0	0	0
	<b>68 370 819</b>	<b>0</b>	<b>68 370 819</b>	<b>43 093 904</b>	<b>0</b>	<b>43 093 904</b>
<b>Total</b>	<b>723 728 393</b>	<b>9 334 452</b>	<b>714 393 941</b>	<b>610 593 387</b>	<b>8 907 358</b>	<b>601 686 029</b>

**CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
<b>Capitaux Propres</b>		
CP1 Capital social	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital social	1 000 000	1 000 000
CP3 Rachat d'actions propres	0	0
CP4 Autres capitaux propres	0	0
CP5 Résultat reporté	33 433 475	22 163 682
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>44 433 475</b>	<b>33 163 682</b>
CP6 Résultat Exercice	13 157 977	11 269 793
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>57 591 452</b>	<b>44 433 475</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA1 Autres passifs financiers</b>		
PA11 Emprunts obligataires	0	0
PA12 TCN émis par l'entreprise	0	0
PA13 Autres Emprunts	0	0
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers	0	18 284
	<b>0</b>	<b>18 284</b>
<b>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</b>		
PA21 Provision pour pensions et obligations similaires	0	0
PA22 Provision pour impôts	0	0
PA23 Autres Provisions	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA310 Provision pour primes non acquises	0	0
PA320 Provision d'assurances vie	609 749 818	517 771 279
PA330 Provision pour sinistres ( Vie )	12 584 682	11 897 711
PA340 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes ( Vie )	16 993 955	12 612 311
PA350 Provision d'égalisation et d'équilibrage	35 701	47 577
PA360 Autres provisions techniques ( Vie )	0	0
	<b>639 364 156</b>	<b>542 328 878</b>
<b>PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
	<b>478 882</b>	<b>333 349</b>
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<b>5 979 526</b>	<b>5 145 336</b>
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0
PA622 Autres	0	0
PA63 Autres dettes	<b>1 056 755</b>	<b>997 865</b>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	0	0
PA632 Personnel	2 008	2 475
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	654 501	523 437
PA634 Crédoeurs divers	400 246	471 953
PA64 Ressources spéciales	0	0
	<b>7 036 280</b>	<b>6 143 200</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Comptes de régularisations Passif	<b>9 923 169</b>	<b>8 428 843</b>
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	0	0
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	9 923 169	8 428 843
PA72 Ecart de conversion	0	0
	<b>9 923 169</b>	<b>8 428 843</b>
<b>Total du passif</b>	<b>656 802 488</b>	<b>557 252 553</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>714 393 941</b>	<b>601 686 029</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Opérations brutes 2022	Cessions et /ou rétrocession	Opérations nettes 2022	Opérations nettes 2021
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 112 230 707	397 065	111 833 642	132 709 898
<b>PRV2 Produits de Placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	+ 49 248 873	0	49 248 873	39 849 155
PRV22 Produits des autres placements	+ 0	0	0	0
<b>sous total 2a</b>	<b>161 479 580</b>	<b>397 065</b>	<b>161 082 515</b>	<b>172 559 053</b>
PRV23 Reprises de corrections de valeur sur placements	+ 0	0	0	0
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+ 0	0	0	0
<b>sous total 2</b>	<b>161 479 580</b>	<b>397 065</b>	<b>161 082 515</b>	<b>172 559 053</b>
<b>PRV3 Plus values non réalisées sur placements</b>	+ 0	0	0	0
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+ 552 393	0	552 393	495 228
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	- 31 743 671	498 918	31 244 753	30 076 747
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	+/- 686 971	143 917	543 054	1 406 039
<b>sous total 3</b>	<b>32 430 642</b>	<b>642 834</b>	<b>31 787 807</b>	<b>31 482 786</b>
<b>CHV2 Variation des Autres Provision</b>				
CHV21 Provisions d'assurance vie	+/- 96 348 308	-15 556	96 363 864	112 845 392
CHV22 Autres provisions techniques	+/- 0	0	0	0
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte	+/- 0	0	0	0
<b>sous total 4</b>	<b>96 348 308</b>	<b>-15 556</b>	<b>96 363 864</b>	<b>112 845 392</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>	0	0	0	0
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	- 7 345 476	0	7 345 476	7 508 316
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/- 0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	- 2 685 487	0	2 685 487	2 276 032
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 0	1 684	-1 684	-10 680
<b>sous total 5</b>	<b>10 030 964</b>	<b>1 684</b>	<b>10 029 280</b>	<b>9 773 668</b>
<b>CHV5 Autres Charges techniques</b>	- 2 466 176	0	2 466 176	2 590 697
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 323 477	0	323 477	319 598
CHV92 Correction de valeur sur placements	- 0	0	0	0
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 0	0	0	0
<b>sous total 6</b>	<b>2 789 652</b>	<b>0</b>	<b>2 789 652</b>	<b>2 910 296</b>
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	- 0	0	0	0
<b>CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>	- 0	0	0	0
<b>RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	<b>20 432 408</b>	<b>-231 897</b>	<b>20 664 305</b>	<b>16 042 139</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION		Montant 2022	Montant 2021
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+/-	20 664 305	16 042 139
PRNT1 Produits des Placements			
PRNT11 Revenus des placements	+	1 610 386	134 664
PRNT12 Produits des autres Placements	+	0	0
<b>sous total 1a</b>		<b>1 610 386</b>	<b>134 664</b>
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	+	92 528	0
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	+	0	0
<b>sous total 1</b>		<b>22 367 219</b>	<b>16 176 803</b>
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	+	0	0
CHNT1 Charges des Placements			
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-	0	0
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	0	541 298
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0
<b>sous total 2</b>		<b>0</b>	<b>541 298</b>
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	-	0	0
PRNT2 Autres produits non techniques	+	30 703	25 892
CHNT3 Autres charges non techniques	-	1 423 092	825 721
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>20 974 829</b>	<b>14 835 677</b>
CHNT4 Impôts sur le résultat	-	7 816 852	3 565 883
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après Impôts</b>		<b>13 157 977</b>	<b>11 269 793</b>
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-		
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>13 157 977</b>	<b>11 269 793</b>
CHNT6/PRNT5 Effets Modifications comptables ( nets d'impôts )		0	0
<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>13 157 977</b>	<b>11 269 793</b>

**ETAT DE FUX DE TRESORERIE**  
(En Dinars Tunisien)

DESIGNATION	Montant 2022	Montant 2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements des primes reçues des assurés	111 307 640	131 318 411
Sommes versées pour paiement des sinistres	-31 163 508	-29 657 083
Encaissements des primes reçues ( acceptations )		
Sommes versées pour paiement des sinistres ( acceptations )		
Commissions versées sur les acceptations		
Décaissements de primes pour les cessions	-156 649	-491 115
Encaissements des sinistres pour les cessions		
Commissions reçues sur les cessions	1 684	10 680
Commissions versées aux intermédiaires	-4 428 140	-4 291 931
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-15 371 595	-12 957 589
Variation des dépôts auprès des cédantes	145 533	75 095
Variations des espèces reçues des cessionnaires		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-75 977 799	-120 189 718
Encaissements liés à la cession de placements financiers	2 547 622	143 784
Taxes sur les assurances versées au trésor		
Produits financiers reçus	44 156 404	33 589 442
Impôt sur les bénéfices payés	0	0
Autres mouvements		
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>31 061 192</b>	<b>-2 450 024</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-10 440 757	-473 663
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées a l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-10 440 757</b>	<b>-473 663</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Dividendes et autres distributions	0	0
Encaissements provenant d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Augmentation / Diminutions des ressources spéciales	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>20 620 435</b>	<b>-2 923 687</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>18 919 906</b>	<b>21 843 593</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	<b>39 540 341</b>	<b>18 919 906</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie Nouvelle d'Assurance – Attijari Assurance est une société anonyme de droit tunisien, dont l'objet social est la pratique des opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation.

La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie et notamment la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du Code des Assurances et la loi n°2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales.

### II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 a connu les faits marquants suivants :

- Le chiffre d'affaires a enregistré en 2022 une régression de -15,73% correspondant principalement aux primes IDR comptabilisées en 2021.
- Un résultat technique en progression de 29% à 20,6 MD.
- Un résultat net bénéficiaire en progression de 16,57% par rapport à l'année dernière, à 13,2 MD.

### III-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la société sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définies par le système comptable tunisien et plus particulièrement par les normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances.

#### A. Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels qui répondent aux critères de classement en tant qu'actif, prévus respectivement par les Normes Comptables N°6 et 5, sont pris en compte à leur coût d'acquisition.

La valeur amortissable de ces actifs est linéairement répartie sur la durée d'utilisation de cette immobilisation.

#### B. Contrat de location financement

Les contrats de location sont comptabilisés, au début de la période de location, à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location.

#### C. Obligations et autres titres à revenus fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires sur achats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en débit du compte « Revenus des placements ». Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre est prise en produit.

#### **D. Primes acquises non émises**

Les primes acquises et non émises correspondent aux :

- Primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques ;
- la partie chevauchante au 31/12, des primes annuelles mais dont l'émission est fractionnée mensuellement.

#### **E. Primes à annuler**

Elles sont déterminées sur la base d'une moyenne des annulations des dernières six années.

#### **F. Intérêts acquis non échus**

Les intérêts acquis et non échus relatifs aux placements sont constatés, selon la règle de prorata temporis, en produit de l'exercice.

#### **G. Autres comptes de régularisation**

Les autres charges constatées d'avance et les autres produits à recevoir sont régularisés, selon la règle de prorata temporis à la clôture de l'exercice.

#### **H. Provisions techniques**

##### **Provision mathématique :**

Elle correspond à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Elle est déterminée automatiquement, à la clôture de chaque arrêté, séparément pour chaque contrat individuel, conformément aux notes techniques.

##### **Provision pour frais de gestion :**

Elle est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs.

##### **Provision pour participation aux bénéfices :**

Elle est constituée pour enregistrer l'engagement de la compagnie envers les bénéficiaires des contrats lorsque les montants dus au titre des bénéfices n'ont pas encore été versés ou crédités au compte de l'assuré.

##### **Provision pour sinistres à payer :**

Il s'agit de la dette de la compagnie envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par la compagnie ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

##### **Provision d'égalisation :**

Il s'agit des montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance groupe contre le risque décès.

## **I. Charges par destination**

Les charges par destination correspondent à la répartition analytique des charges par nature entre les différentes destinations représentatives des activités d'assurance vie :

- Frais d'acquisitions
- Frais d'administration des contrats
- Frais de gestion des sinistres
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée comme suit :

- Les charges se reportant exclusivement à l'une des activités techniques citées ci-dessus sont directement affectées aux comptes par destinations correspondants.
- Les charges à plus d'une activité technique sont affectées par le biais de clés de répartition déterminées sur des critères quantitatifs, notamment :
  - ✓ L'effectif,
  - ✓ Surface des locaux occupés,
  - ✓ Temps de travail

Les charges non techniques sont ceux sans lien technique avec l'activité d'assurance.

## IV- Notes explicatives des principales rubriques des états financiers

Les chiffres figurant au niveau des notes sont exprimés en Dinar Tunisien.

### A- NOTES SUR LE BILAN

#### Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments de l'actif ont été détaillés dans un tableau établi conformément à l'annexe 8 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 8).

##### AC1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisant au 31/12/2022, le montant brut de 933 349 dinars et la valeur nette d'amortissements de 635 188 dinars, correspondent aux coûts de mise en place de logiciels d'exploitation et de gestion de la Compagnie.

Le coût des deux logiciels est amorti linéairement au taux de 33.33%.

##### AC22 Autres installations, outils et mobilier

Les autres installations, outils et mobiliers totalisant 1 225 730 dinars au 31/12/2022 se détaillent comme suit:

Désignation	Valeur brute	Taux d'amort.	Amortissement	Valeur nette
Matériel de transport	465 699	20%	430 809	34 890
Matériel et Mobiliser de Bureau	438 536	20%	392 777	45 759
Matériel informatique	321 494	33,33%	243 007	78 488
<b>Total</b>	<b>1 225 730</b>		<b>1 066 593</b>	<b>159 137</b>

##### AC 3 Placements

##### AC31 Terrains et constructions

La valeur brute des Terrains et constructions totalisant 14 675 357 dinars au 31/12/2022 se détaille comme suit :

• Terrain	1 429 103
• Construction	1 295 042
• Agencement et Aménagement Construction	1 951 212
• Acomptes	10 000 000
	<u><u>14 675 357</u></u>

Un acompte de 10 000 000 DT a été versée en 2022, suite à la signature d'une promesse de vente, dans le cadre de l'acquisition d'un nouveau siège social de la Compagnie.

##### AC33 Autres placements financiers

Les autres placements financiers totalisant 615 391 066 dinars au 31/12/2022, se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 2022	Provision pour dépréciation	Valeur nette 2022	Valeur nette 2021
Bons de trésor	364 573 936	0	364 573 936	333 323 892
Emprunt national	15 937 500	0	15 937 500	15 937 500
Emprunts obligataires	41 975 100	0	41 975 100	34 635 400
Actions cotées	6 996 170	6 587 239	408 931	813 105
Actions Attijari SICAV	41 926 652	0	41 926 652	18 512 557
Avances sur contrats	73 580 311	0	73 580 311	60 321 987
Certificats de dépôt	68 500 000	0	68 500 000	68 500 000
Prêts et Cautionnements	1 901 397	0	1 901 397	1 185 761
<b>Total</b>	<b>615 391 066</b>	<b>6 587 239</b>	<b>608 803 827</b>	<b>533 230 202</b>

**Les actions cotées se détaillent comme suit :**

- 985 376 Actions UADH acquises en 2015 à 6 996 170 dinars, provisionnés à fin 2021 à concurrence de 6 679 766 dinars, ont enregistré à la clôture de l'exercice 2022 une appréciation supplémentaire de pour 92 528 dinars reprise d'égal montant (soit une dépréciation totale 94,15% du coût historique).
- 14 517 Actions Attijari Bank acquises en 2019 à 496 702 dinars, provisionnés à fin 2021 à concurrence de 57 055 dinars, ont été cédées en 2022, pour un montant de 513 820 dinars dégagant une plus-value de 17 118 dinars par rapport au coût historique.

Les placements ont fait l'objet d'une synthèse dans un tableau établi conformément à l'annexe 9 « Etat récapitulatif des placements » de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 9).

**AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques**

La part des réassureurs dans les provisions techniques constatées à la clôture de l'exercice 2022, s'élève à 506 702 dinars contre 369 313 dinars en 2021, s'analysant comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
• Part des réassureurs dans les provisions mathématiques relative à la cession en facultative d'un contrat « Assuremprunt » ayant fait l'objet de lettres de garantie de la part des réassureurs	94 107	100 635
• Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer relative aux primes décès cédés aux réassureurs dans le cadre de traités en excédent de sinistres	412 595	268 678
<b>Total</b>	<b>506 702</b>	<b>369 313</b>

**AC611 Primes acquises et non émises**

Les primes acquises et non émises, s'élevant au 31/12/2022 à 17 117 595 dinars contre 15 640 283 dinars pour l'exercice précédent, correspondent à des primes à émettre relatives à des primes échelonnées, ou bien des primes afférentes à l'exercice courant mais qui n'ont pas pu être émises (ou annulées) en raison des délais incompressibles ou bien de retard dans les traitements informatiques.

Elles se détaillent comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
• Primes acquises et non émises	17 903 029	16 336 548
• Provision pour primes à annuler	<785 434>	<696 264>
<b>Total</b>	<b>17 117 595</b>	<b>15 640 283</b>

#### **AC62 Créances nées d'opérations de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance totalisant 664 118 dinars au 31/12/2022 s'analysent comme suit :

Solde comptes de réassurance 2019	44 987
Solde comptes de réassurance 2020	11 545
Solde comptes de réassurance 2021	112 994
Solde comptes de réassurance 2022	494 593
<b>Total</b>	<b>664 118</b>

#### **AC63 Autres créances**

Les autres créances totalisant 4 843 658 dinars au 31/12/2022 contre 4 771 595 dinars en 2021, se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Personnel avances et acomptes	383 706	242 280
Crédits d'IS	4 001 160	3 932 005
Fournisseurs avances et acomptes	292 758	211 327
Autres débiteurs	166 033	385 983
<b>Total</b>	<b>4 843 658</b>	<b>4 771 595</b>

#### **AC 71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse**

Les avoirs en banque, CCP, chèques et caisse totalisent au 31/12/2022 la somme de 39 540 341 dinars contre 18 919 906 dinars en 2021:

Désignation	2022	2021
Comptes courants Attijari Bank	38 703 184	18 919 035
Compte chez Attijari Intermédiation	837 105	-41
Caisse Siège	52	913
<b>Total</b>	<b>39 540 341</b>	<b>18 919 906</b>

**AC73 Comptes de régularisation actifs**

Les comptes de régularisation actifs totalisant 28 830 478 dinars au 31/12/2022 contre 24 173 998 dinars en 2021, se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Amortissement des différences sur les prix de remboursement des BTA (décotes)	8 866 351	6 838 277
Intérêts courus et échus sur placements	19 613 817	17 196 779
Agios débiteurs relatifs aux comptes courants bancaires	184 028	57 946
Charges constatées d'avance	84 583	80 039
Autres	81 699	957,4
<b>Total</b>	<b>28 830 478</b>	<b>24 173 998</b>

## Mouvements sur les éléments des capitaux propres et des passifs

### CP1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat totalisent 44 433 475 dinars au 31/12/2022 contre 33 163 682 dinars en 2021. La variation, de +11 269 793 dinars, correspond à l'affectation du montant du résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 en résultats reportés.

### PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers

Les dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisant un solde nul au 31/12/2022 contre 18 284 dinars en 2021, correspondent au montant restant dû, relatif à un contrat de leasing conclu avec la société ATTIJARI LEASING :

### PA3 Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisant 639 364 156 dinars au 31/12/2022 contre 542 328 878 dinars en 2021, détaillées comme suit:

Désignation	2022	2021
Provisions mathématiques Epargne	597 621 705	506 454 660
Provision pour participation aux bénéfices	16 993 955	12 612 311
<b>S/T Provisions Epargne</b>	<b>614 615 661</b>	<b>519 066 971</b>
Provisions mathématiques Décès	12 128 113	11 316 619
Provisions pour sinistres à payer Décès	12 004 459	11 369 249
Provision pour frais de gestion des sinistres	580 223	528 462
Provisions d'égalisation	35 701	47 577
<b>S/T Provisions Décès</b>	<b>24 748 496</b>	<b>23 261 907</b>
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>639 364 156</b>	<b>542 328 878</b>

### PA 61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisant 5 979 526 dinars au 31/12/2022 contre 5 145 336 dinars pour l'exercice précédent, correspondent principalement au montant des commissions d'acquisition et de gestion des encours revenant à la Banque Attijari de Tunisie, au titre de l'exercice 2022, dans le cadre des opérations de Bancassurance.

### PA 63 Autres dettes

Les autres dettes totalisant au 31/12/2022 la somme de 1 056 755 dinars contre 997 865 dinars en 2021, se détaillent comme suit:

Désignation	2022	2021
Contribution sociale de solidarité	0	300
Impôts et taxes	384 618	304 264
CNSS	269 884	218 873
<b>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</b>	<b>654 501</b>	<b>523 437</b>
Divers fournisseurs d'exploitation	211 071	303 778
Fournisseurs factures non encore parvenues	189 175	168 174
<b>Créditeurs divers</b>	<b>400 246</b>	<b>471 953</b>
Personnel rémunérations dues	2 008	2 475
<b>Total</b>	<b>1 056 755</b>	<b>997 865</b>

#### PA71 Comptes de régularisation Passif

Les comptes de régularisation Passifs totalisant 9 923 169 dinars au 31/12/2022 contre 8 428 843 dinars en 2021, se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Provision pour bonus à payer	700 000	700 000
Provision Rémunération spéciale	110 000	90 000
Provision Challenges aux réseaux	137 261	140 000
Provisions pour cadeaux	65 000	24 673
Commission d'acquisition/PANE	1 028 623	1 322 771
Provisions pour congés	438 048	350 420
Provision pour départ à la retraite	106 286	46 399
Cotisations Assurance Groupe à payer	59 474	42 722
Redevance SI WASSIL	1 345 752	1 422 050
Provision IS	921 242	921 242
Diverses charges à payer	4 938 830	3 326 346
Capitaux constitutifs de rentes	72 653	42 220
<b>Total</b>	<b>9 923 169</b>	<b>8 428 843</b>

## B- NOTES SUR LE RESULTAT

### Résultat technique de l'assurance vie

Le résultat technique de l'exercice 2022 est bénéficiaire de + 20 664 305 dinars contre un bénéfice de + 16 042 139 dinars pour l'exercice précédent.

Un état de résultat technique par catégories de contrats a été établi selon le modèle prévu par l'annexe 12 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 12).

#### PRV1 Primes

Les primes acquises nettes des cessions de réassurance s'élèvent au 31/12/2022 à 111 833 642 dinars contre 132 709 898 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation	%
Primes émises	113 139 886	132 399 874	-19 259 988	-14,55%
Primes annulées	-2 386 491	-1 576 775	-809 716	51,35%
<b>Primes émises nettes</b>	<b>110 753 395</b>	<b>130 823 099</b>	<b>-20 069 704</b>	<b>-15,34%</b>
Variation Primes acquises non encore émises	1 477 312	2 266 721	-789 409	-35%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>112 230 707</b>	<b>133 089 821</b>	<b>-20 859 113,77</b>	<b>-15,67%</b>
Primes cédées	-397 065	-379 922	-17 143	4,51%
<b>Total net</b>	<b>111 833 642</b>	<b>132 709 898</b>	<b>-20 876 257</b>	<b>-15,73%</b>

- Le chiffre d'affaires a enregistré en 2022 une régression de -15,73% correspondant principalement aux primes IDR comptabilisées en 2021.
- Les primes annulées concernant principalement les primes d'Epargne ont enregistré une hausse de 51,35%.

#### PRV2 Produits de placements

Les produits des placements totalisent 49 248 873 dinars au 31/12/2022 contre 39 849 155 dinars pour l'exercice précédent, soit une hausse de +23,6%.

#### PRV4 Autres produits techniques

Les autres produits techniques totalisant 552 393 dinars au 31/12/2022 contre 495 228 dinars l'exercice précédent, correspondent aux montants des prélèvements de pénalités et des frais de gestion au titre des rachats de contrats d'Epargne.

### CHV1 Charge de sinistres

Les charges de sinistres et des prestations payées nettes de cessions de réassurance totalisent 31 787 807 dinars au 31/12/2022 contre 31 482 786 dinars pour l'exercice précédent, détaillées comme suit :

Désignations	2022	2021
Sinistres payés	3 762 700	5 374 751
Part des réassureurs	-498 918	-146 403
<b>S/T</b>	<b>3 263 782</b>	<b>5 228 349</b>
Variations des provisions pour sinistres à payer	635 210	1 404 811
Part des réassureurs	-143 917	-69 013
<b>S/T</b>	<b>491 294</b>	<b>1 335 798</b>
Prestations payées	27 400 807	24 282 332
Variation des provisions pour prestations à payer	0	0
<b>S/T</b>	<b>27 400 807</b>	<b>24 282 332</b>
Charges de gestion des sinistres	580 164	566 066
Variation provision pour charges de sinistres	51 761	70 241
<b>S/T</b>	<b>631 924</b>	<b>636 307</b>
<b>Total charges de sinistre</b>	<b>31 787 807</b>	<b>31 482 786</b>

### CHV2 Variation des autres provisions

La variation des autres provisions techniques s'élève au 31/12/2022 à 96 363 864 dinars contre 112 845 392 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	2022	2021
Var. Provisions mathématique Epargne	91 167 045	109 731 783
Var. Provision pour participation aux bénéficiaires	4 381 644	2 591 327
Var. Provisions mathématique Décès	251 498	1 175 837
Var. Provisions mathématique PU Assuremprunt	559 997	-655 031
Var. Provision d'égalisation	-11 876	-22 580
<b>Total brut de la variation des autres provisions d'assurance vie</b>	<b>96 348 308</b>	<b>112 821 335</b>
Var. Part des réassureurs dans les PM	-15 556	-24 057
<b>Total net de la variation des autres provisions d'assurance vie</b>	<b>96 363 864</b>	<b>112 845 392</b>

### CHV4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent 10 029 280 dinars au 31/12/2022 contre 9 773 668 dinars pour l'exercice précédent. Ces frais représentent 8,94% du total des primes acquises en 2022 contre 7,34% pour 2021.

Ils correspondent aux frais directement ou indirectement imputables aux activités d'acquisition et d'administration des contrats.

### CHV5 Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent 2 466 176 dinars au 31/12/2022 contre 2 590 697 dinars pour l'exercice précédent. Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne peuvent être affectés ni directement ni indirectement par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations représentatives de l'activité d'assurance vie.

### **CHV9 Charges de placements**

Les charges de placements totalisent 323 477 dinars au 31/12/2022 contre 319 598 dinars au titre de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux frais directement imputables, tels que les frais de bourse et les frais de courtage, ainsi que les frais indirectement imputables aux activités de gestion des placements, tels que les charges de personnel, les loyers et les amortissements des équipements d'exploitation.

Ces charges ont été synthétisés dans un tableau établi selon le modèle prévu par l'annexe 11 de la norme Comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (Cf. Annexe 11).

### **PRNT1 Revenus des placements**

Les produits des placements « libres » totalisent 1 610 386 dinars au 31/12/2022 contre 134 664 dinars pour l'exercice précédent.

### **PRNT13 Reprise de Correction de valeur sur placements**

La reprise de correction de valeur sur placements totalise 92 528 dinars au 31/12/2022 correspondant à l'appréciation des actions cotées « UADH ».

### **CHNT3 Autres charges non techniques**

Les Autres charges non techniques totalisant 1 423 092 dinars au 31/12/2022 correspondent au montant d'une provision pour risques et charges sans lien technique avec l'activité d'assurance.

## **C- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisant un solde positif de 31 061 192 dinars au 31/12/2022 contre un solde négatif de -2 450 024 dinars pour l'exercice précédent s'analysent comme suit :

- Les encaissements des primes reçues des assurés totalisent 111 307 640 dinars au 31/12/2022 contre 131 318 411 dinars pour l'exercice précédent.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres totalisent 31 163 508 dinars au 31/12/2022 contre 29 657 083 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements au titre primes cédés aux réassureurs s'élèvent à 156 649 dinars au 31/12/2022 contre 491 115 dinars pour l'exercice précédent.
- Commissions reçues sur les cessions totalisent 1 684 dinars au 31/12/2022 contre 10 680 pour l'exercice précédent.
- Les commissions versées aux intermédiaires totalisent 4 428 140 dinars au 31/12/2022 contre 4 291 931 dinars l'exercice précédent.
- Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel totalisent 15 371 595 dinars au 31/12/2022 contre 12 957 589 pour l'exercice précédent.
- La variation des dépôts auprès des cédantes présentent au 31/12/2022 un solde positif de 145 533 dinars contre 75 095 pour l'exercice précédent.
- Les décaissements liés à l'acquisition des placements financiers totalisent 75 977 799 dinars au 31/12/2022 contre 120 189 718 dinars pour l'exercice précédent.

- Les encaissements liés à la cession de placements financiers s'élèvent à 2 050 920 dinars au 31/12/2022 contre 143 784 dinars pour l'exercice précédent.
- Les produits financiers reçus au 31/12/2022 s'élèvent à 44 156 404 dinars contre 33 589 442 dinars pour l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent un solde négatif de 10 440 757 dinars au 31/12/2022 contre 473 663 dinars pour l'exercice précédent, correspondant principalement aux décaissements provenant de l'acquisition d'un nouveau siège social.

## **V- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **A- PASSIFS EVENTUELS**

Une opposition administrative a été prononcée par le Receveur des Finances de Rades le 19 septembre 2019 à l'encontre de la Compagnie, pour le recouvrement d'un montant de 5 243 324,949 dinars, et ce, suite à une déclaration tardive de sa part concernant un débiteur du Trésor Public.

Suite à cette opposition administrative, la Compagnie a entrepris toutes les actions nécessaires afin de bien justifier à l'Administration, l'absence de toute relation avec le débiteur en question, ainsi que de démontrer la bonne foi du retard de déclaration.

A l'issue de ces actions, l'Administration a suspendu toute action de recouvrement à l'encontre de la Compagnie.

Pour conforter le classement définitif de cette opposition, la Compagnie a saisi, en date du 18 janvier 2020, la Cour d'Appel afin de demander l'annulation de l'opposition et d'obtenir ainsi une main levée totale et définitive.

Une audience pour délibération a été tenue le 31 mars 2021. Toutefois, le jugement ne nous a pas été notifié à ce jour.

### **B- LES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNEES**

La société n'a pas d'engagements sous forme de garanties ou autre (reçus ou obtenus) au 31 décembre 2022

### **C- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 20 Février 2023.

Nous n'avons pas identifié de situations ou d'évènements survenues après la date de clôture de l'exercice 2022 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

## D- OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées en 2022 avec les parties liées se présentent comme suit :

### ➤ *Emprunts obligataires*

Parties liées	Souscriptions	Amortissements	Solde clôture	Coupons bruts
Attijari leasing	-	3 060 000	5 860 000	720 000
Attijari Bank	10 000 000	1 663 800	12 427 600	306 855

### ➤ *Contrats de leasing*

Parties liées	Souscriptions	Règlements	Solde clôture	Marge bénéficiaire passée en charge
Attijari leasing	-	18 773	0	1 672

### ➤ *Certificats de dépôt*

Parties liées	Souscriptions	Remboursements	Solde clôture	Intérêts perçus d'avance
Attijari Bank	28 000 000	28 000 000	64 500 000	6 780 500
Attijari leasing	-	-	4 000 000	416 506

### ➤ *SICAV Obligataire*

Parties liées	Souscriptions	Rachats	Plus-value	Dividendes	Solde clôture
Attijari intermédiation	29 714 559	6 300 461	489 428	0	41 926 652

### ➤ *Bancassurance* (Commissions d'acquisition et de gestion)

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Commissions passées en charges
Attijari Bank	4 250 060	5 585 060	5 290 912

### ➤ *Refacturation de charge*

Parties liées	Encaissements	Créances
Attijari Bank	199 569	80 742

### ➤ *Location serveurs & Refacturation de frais de télécommunication*

Parties liées	Règlements	Solde clôture	Montant passé en charges
Attijari Bank	28 082	0	109 467

➤ **Redevance SI**

<b>Parties liées</b>	<b>Règlements</b>	<b>Montant passé en charges</b>
Wafa assurance	811 186	1 345 752

➤ **Réassurance**

<b>Parties liées</b>	<b>Règlements PMD</b>
Wafa assurance	49 900

**Annexe 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actifs**

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	à l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>	<b>560 091</b>	<b>444 529</b>	<b>71 271</b>	<b>933 349</b>	<b>120 085</b>	<b>0</b>	<b>178 075</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>298 160</b>	<b>0</b>	<b>635 188</b>
Frais de recherche et développement				0							0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques	456 532	246 271	0	702 804	120 085	0	178 075	0	0	0	298 160	0	404 644
Fonds de commerce				0							0	0	0
Acomptes versés	103 559	198 258	71 271	230 545	0	0	0	0	0	0	0	0	230 545
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 164 734</b>	<b>60 996</b>	<b>0</b>	<b>1 225 730</b>	<b>967 933</b>	<b>0</b>	<b>98 660</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 066 593</b>	<b>0</b>	<b>159 137</b>
Installations techniques et machines				0							0	0	0
Autres installations, outillage et mobilier	1 164 734	60 996	0	1 225 730	967 933	0	98 660	0	0	0	1 066 593	0	159 137
Acomptes versés				0							0	0	0
<b>Placements</b>	<b>563 497 815</b>	<b>510 291 040</b>	<b>404 182 144</b>	<b>669 606 712</b>	<b>1 139 574</b>	<b>6 679 766</b>	<b>242 887</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 528</b>	<b>1 382 461</b>	<b>6 587 239</b>	<b>661 637 013</b>
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	4 668 854	10 006 503	0	14 675 357	1 139 574	0	242 887	0	0	0	1 382 461	0	13 292 896
<i>Placements dans les entreprises liées</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
<i>Placements dans les entreprises avec un lien de participation</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts				0							0	0	0
Bons et obligations				0							0	0	0
Autres placements financiers	558 828 961	500 284 538	404 182 144	654 931 355	0	6 679 766	0	0	0	92 528	0	6 587 239	648 344 117
Actions, autres titres à revenu variable	26 005 425	29 714 559	6 797 163	48 922 821		6 679 766	0	0	0	92 528	0	6 587 239	42 335 583
Obligations et autres titres à revenu fixe	383 896 792	65 310 095	26 720 350	422 486 536							0	0	422 486 536
Prêts hypothécaire				0							0	0	0
Autres prêts	61 507 751	20 985 621	7 011 665	75 481 708							0	0	75 481 708
Dépôt auprès des établ. Bancaires et financiers	87 418 993	384 274 262	363 652 966	108 040 289							0	0	108 040 289
Autres		0		0							0	0	0
Créances pour espèces déposés				0							0	0	0
Placements des contrats en UC				0							0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>565 222 640</b>	<b>510 796 566</b>	<b>404 253 415</b>	<b>671 765 790</b>	<b>2 227 592</b>	<b>6 679 766</b>	<b>519 622</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92 528</b>	<b>2 747 214</b>	<b>6 587 239</b>	<b>662 431 338</b>

**Annexe N°9**  
**Etat récapitulatif des placements**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>juste valeur</b>	<b>Plus ou moins value latente</b>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 675 357	13 292 896		-1 382 461
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	48 922 821	42 335 583		-6 587 239
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	490 986 536	490 986 536		0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	75 481 708	75 481 708		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	39 540 341	39 540 341		0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				0
<b>Total des Placements</b>	<b>669 606 764</b>	<b>661 637 065</b>	<b>0</b>	<b>-7 969 699</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	669 606 764	661 637 065		7 969 699
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				
<b>Total</b>	<b>669 606 764</b>	<b>661 637 065</b>	<b>0</b>	<b>7 969 699</b>

**Annexe N°10**  
**Etat des règlements et des provisions pour sinistres décés à payer**

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014
<b>Inventaire 2014</b>		
Règlements cumulés	0	170 194
Provisions pour sinistres	1 000	94 190
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>1 000</b>	<b>264 384</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594
% sinistres / primes acquises	0,48%	8,89%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015
<b>Inventaire 2015</b>			
Règlements cumulés	51 326	190 232	60 312
Provisions pour sinistres déclarés	40 500	342 649	777 244
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>91 826</b>	<b>532 881</b>	<b>837 556</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229
% sinistres / primes acquises	44,12%	17,92%	13,93%

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2013	2014	2015	2016
<b>Inventaire 2016</b>				
Règlements cumulés	51 326	261 921	344 482	144 581
Provisions pour sinistres déclarés	41 500	301 821	811 324	1 354 368
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>92 826</b>	<b>563 742</b>	<b>1 155 806</b>	<b>1 498 948</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231
% sinistres / primes acquises	44,60%	18,96%	19,22%	15,65%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Inventaire 2017</b>					
Règlements cumulés	51 326	315 502	518 904	553 899	185 664
Provisions pour sinistres déclarés	42 500	247 837	677 209	1 404 032	1 639 230
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>93 826</b>	<b>563 339</b>	<b>1 196 113</b>	<b>1 957 932</b>	<b>1 824 894</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760
% sinistres / primes acquises	45,08%	18,94%	19,89%	20,45%	15,00%

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Inventaire 2018</b>						
Règlements cumulés	89 202	391 643	845 435	1 112 333	1 097 092	843 489
Provisions pour sinistres déclarés	0	149 503	349 045	806 236	1 398 377	1 724 297
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>90 202</b>	<b>541 146</b>	<b>1 194 480</b>	<b>1 918 569</b>	<b>2 495 469</b>	<b>2 567 786</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,20%	19,86%	20,04%	20,51%	18,22%

Année d'inventaire	Exercice de survenance						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Inventaire 2019</b>							
Règlements cumulés	89 202	391 643	907 969	1 238 314	1 487 975	2 151 444	1 608 595
Provisions pour sinistres déclarés	1 000	172 736	285 757	609 028	1 138 577	1 319 699	1 478 031
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>90 202</b>	<b>564 379</b>	<b>1 193 726</b>	<b>1 847 343</b>	<b>2 626 551</b>	<b>3 471 143</b>	<b>3 086 626</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843
% sinistres / primes acquises	43,34%	18,98%	19,85%	19,29%	21,59%	24,64%	18,97%

Année d'inventaire	Exercice de survenance							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Inventaire 2020</b>								
Règlements cumulés	89 202	394 283	909 969	1 246 639	1 515 642	2 318 839	2 349 803	1 175 526
Provisions pour sinistres déclarés	0	132 703	226 580	473 803	896 016	1 161 365	1 662 006	1 875 967
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>89 202</b>	<b>526 986</b>	<b>1 136 549</b>	<b>1 720 442</b>	<b>2 411 658</b>	<b>3 480 204</b>	<b>4 011 809</b>	<b>3 051 493</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,72%	18,90%	17,97%	19,82%	24,70%	24,66%	19,02%

Année d'inventaire	Exercice de survenance								
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Inventaire 2021</b>									
Règlements cumulés	89 202	397 403	911 969	1 257 141	1 590 796	2 501 581	3 072 871	3 396 050	2 157 641
Provisions pour sinistres déclarés	0	125 833	197 330	438 866	800 223	884 704	1 073 926	1 690 837	2 275 237
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>89 202</b>	<b>523 236</b>	<b>1 109 299</b>	<b>1 696 007</b>	<b>2 391 019</b>	<b>3 386 285</b>	<b>4 146 797</b>	<b>5 086 886</b>	<b>4 432 878</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348	20 533 435
% sinistres / primes acquises	42,86%	17,60%	18,45%	17,71%	19,65%	24,03%	25,49%	31,71%	21,59%

Année d'inventaire	Exercice de survenance									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Inventaire 2022</b>										
Règlements cumulés	89 362	412 602	854 736	1 263 901	1 606 797	2 517 582	3 094 431	3 704 497	4 550 390	1 043 058
Provisions pour sinistres déclarés	0	120 891	216 774	409 736	746 393	825 962	910 261	1 462 872	2 514 672	1 466 421
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>89 362</b>	<b>533 493</b>	<b>1 071 510</b>	<b>1 673 637</b>	<b>2 353 190</b>	<b>3 343 544</b>	<b>4 004 692</b>	<b>5 167 368</b>	<b>7 064 962</b>	<b>2 509 479</b>
Primes acquises	208 116	2 973 594	6 013 229	9 575 231	12 165 760	14 090 001	16 268 843	16 043 348	20 533 435	19 392 115
% sinistres / primes acquises	42,94%	17,94%	17,82%	17,48%	19,34%	23,73%	24,62%	32,21%	34,41%	12,94%

**Annexe N°11**  
**Ventilation des charges et des produits des placements**

	<b>Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations</b>	<b>Autres revenus et frais financiers</b>	<b>Total</b>
Revenus des placements immobiliers			
Revenu des participations			
Revenu des autres placements		50 951 787	50 951 787
Autres revenu financiers (commissions, honoraires)			
<b>Total produits des placements</b>	<b>0</b>	<b>50 951 787</b>	<b>50 951 787</b>
Intérêts			
Frais externes		323 477	323 477
Autres frais		0	0
<b>Total charges des placements</b>	<b>0</b>	<b>323 477</b>	<b>323 477</b>

**ANNEXE N°12**  
**Résultat technique par catégorie d'assurance vie**

<b>Désignation</b>	<b>Total</b>
Primes	112 230 707
Charges de prestations	30 611 114
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	92 653 634
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
<b>Solde de souscription</b>	<b>-11 034 042</b>
Frais d'acquisition	5 290 912
Autres charges de gestion nettes	8 109 596
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>13 400 508</b>
Produits nets de placements	49 239 573
Participation aux résultats et intérêts techniques	4 381 644
<b>Solde financier</b>	<b>44 857 929</b>
Primes cédées et/ou rétrocédées	397 065
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	498 918
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	137 389
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	1 684
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-240 926</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>20 664 305</b>
<b>Informations complémentaires</b>	
Montants des rachats	26 848 414
Intérêts techniques bruts de l'exercice	18 143 111
Provisions techniques brutes à la clôture	639 364 156
Provisions techniques brutes à l'ouverture	497 462 943
<b>A déduire</b>	
Provision devenues exigibles	

**ANNEXE N°14**

**Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation  
des assurés aux résultats techniques et financiers**

DESIGNATION	Exercice						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)							
. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	4 225 113	6 397 313	9 719 219	15 683 186	17 056 435	23 090 588	31 412 314
. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	536 163	1 425 943	2 844 154	2 716 128	1 755 467	2 591 327	4 381 644
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie (2)							
. Provisions mathématiques moyennes	107 379 714	151 615 388	207 116 040	273 234 146	352 546 903	451 588 768	552 038 183
. Montant minimum de participation							
. Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech.)							
. dont variation de la provision pour PB							

## ANNEXE N°15

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance

Désignation	Total	Raccordement
Primes	112 230 707	PRV1 1ère colonne
Charges de prestations	30 611 114	CHV1 1ère colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	92 653 634	CHV2 1ère colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		
<b>Solde de souscription</b>	<b>-11 034 042</b>	
Frais d'acquisition	5 290 912	CHV41+CHV42
Autres charges de gestion nettes	8 109 596	CHV43+CHV5-PRV4
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>13 400 508</b>	
Produits nets de placements	49 239 573	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	4 381 644	CHV3 1ère colonne
<b>Solde financier</b>	<b>44 857 929</b>	
Primes cédées et/ou rétrocédées	397 065	PRV1 2ème colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	498 918	CHV11 2ème colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	137 389	(CHV12+CHV21) 2ème colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	1 684	CHV44 2ème colonne
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-240 926</b>	
<b>Résultat technique</b>	<b>20 664 305</b>	
<b>Informations complémentaires</b>		
Montants des rachats	26 848 414	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	18 143 111	
Provisions techniques brutes à la clôture	639 364 156	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	497 462 943	
<b>A déduire</b>		
Provision devenues exigibles		

**SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »**  
**Rapport Général du commissaire aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 06 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Compagnie Nouvelle d'Assurance (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 57 591 452 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 13 157 977 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**SOCIETE « Compagnie Nouvelle d'Assurance »**  
**Rapport Spécial du commissaire aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Messieurs les actionnaires de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance »,**

En application des dispositions de l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas tenus informés de nouvelles conventions, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge au titre de prestations sur le système d'information pour un montant de 1 345 752 dinars et revenant à Wafa Assurance.
- Attijari Bank a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la réglementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé, au titre de l'exercice 2022, un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 809 091 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.
- Attijari Leasing a souscrit auprès de la Compagnie Nouvelle d'Assurance un contrat d'assurance vie pour couvrir les engagements pécuniaires imposés par la réglementation en cas de départ à la retraite de ses salariés. Le contrat « IDR » a été conclu le 30 Novembre 2021. En vertu de ce contrat la Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé, au titre de l'exercice 2022, un chiffre d'affaires « épargne collectif » pour un montant de 139 476 dinars. Le contrat ne prévoit pas le prélèvement des frais d'acquisition. En revanche, les frais de gestion convenus s'élèvent à 0,3% l'an du capital géré.

- Dans le cadre de la convention de bancassurance conclue entre la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » et « Attijari Bank », et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015 :
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de capitalisation (Capital Plus-Awledi et Toumouhi) pour un montant de 807 009 dinars et revenant à Attijari Bank ;
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions d'acquisition des contrats de prévoyance (Assuremprunt, Assurdécouvert, Assurdécouvert Pack, Sanadi, TDI, Taaimine Iktissadi, Awledi Décès et Rahet beli) pour un montant de 2 432 978 dinars et revenant à Attijari Bank ;
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté une charge correspondant aux commissions de gestion des contrats de capitalisation (Capital Plus, Awledi et Toumouhi) pour un montant de 2 050 925 dinars et revenant à Attijari Bank ;
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté un produit correspondant à la quote part de la société Attijari Bank dans les frais de challenge pour un montant de 80 742 dinars. Ce montant représente 50% des charges engagées ;
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2022 un chiffre d'affaires relatif au produit « Temporaire Décès en Inclusion » pour un montant de 142 804 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance groupe négocié entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank.
  - o La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a réalisé au cours de 2022 un chiffre d'affaires relatif au produit « Epargne collectif » pour un montant de 2 923 010 dinars. Ce chiffre d'affaires a été réalisé avec Attijari Bank et Attijari Leasing.
- La société Compagnie Nouvelle d'Assurance a constaté des charges pour un montant de 109 467 dinars comprenant les charges de loyer et sa quote-part dans les charges communes de téléphonie dans le cadre de la convention conclue entre la société Compagnie Nouvelle d'Assurance et Attijari Bank et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2015.

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
  - Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle fixe. Il bénéficie également d'une voiture de fonction, d'une indemnité de loyer et de carburant ainsi que des billets d'avion (Tunis - Maroc). Par ailleurs le Directeur Général bénéficie d'une prime de rendement.
  - La société a provisionné au cours de l'année 2022 une somme de cent dix mille dinars brut (110 000 dinars) à allouer au Président du Conseil d'Administration, au titre d'une rémunération spéciale pour l'exercice 2022. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022 statuera sur ce point.

2. Les obligations et engagements de la société « Compagnie Nouvelle d'Assurance » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	<b>Directeur Général</b>		<b>Administrateurs</b>	
	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2022	Charge de l'exercice	Passifs au 31/12/2022
Avantages à court terme	743 560	137 243	110 000	110 000
<b>Total</b>	<b>743 560</b>	<b>137 243</b>	<b>110 000</b>	<b>110 000</b>

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**AMC Ernst & Young**  
**Noureddine Hajji**

**Tunis, le 09 Mai 2023**